

MENTION COMPLEMENTAIRE
COLORISTE PERMANENTISTE
Session 2006

E2B - Réalisation d'effets de couleurs

Durée : 3 heures - Coef. 5

En début d'épreuve, vous remettez au jury la fiche technique remplie sans rature, cette fiche vous a été envoyée avec la convocation.

Pour un modèle masculin ou féminin, dont la longueur des cheveux est de 6 cm au minimum sur un tiers au moins de la tête, il est demandé :

- une transformation de la totalité de la chevelure, le résultat esthétique devra faire apparaître au minimum **trois couleurs**. Les techniques doivent obligatoirement faire appel à la couleur d'oxydation et/ou à la décoloration et éventuellement à la coloration semi-permanente.
- une mise en forme mettant en valeur la coloration réalisée.

Le candidat ne sera pas autorisé à passer la deuxième partie de l'épreuve :

- en l'absence de modèle
- en présence d'un modèle non conforme.

La vérification de la conformité a lieu avant le début de la deuxième partie.